

ACCOMPAGNEMENT VAE

FORMATION CONTINUE - VAE DEEJE / VAE CAFERUIS / VAE CAP AEPE / TITRE PRO IEPE

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

OBJECTIFS

- Elaborer le Livret 2 de demande à la VAE, ou le Dossier Professionnel (prévu pour le Titre Pro IEPE)
- Repérer le parcours professionnel, l'analyser et l'écrire au regard du référentiel métier
- Se préparer à la soutenance orale du Livret 2

CONTENUS

- Repérage et appropriation :
 - Des objectifs et des enjeux du processus VAE
 - Du référentiel métier
 - Des notions d'expérience et de situation de travail

Des éléments déterminants du parcours professionnel et personnel
- Vérification de la pertinence des situations exposées
- Mise en évidence des compétences et des capacités mobilisées
- Travail d'élaboration des productions individuelles
- Selon le parcours choisi (logique d'individualisation), les contenus et les temps d'accompagnement peuvent varier :
 - **Parcours complet OPTION 1**
 - Entretien de positionnement 1h30
 - Formations complémentaires 0h00
 - Temps collectifs 18h00
 - Accompagnement individuel 10h00
 - Jury post-VAE 1h00
 - **Parcours complet OPTION 2**
 - Entretien de positionnement 1h30
 - Formations complémentaires 14h00
 - Temps collectifs 18h00
 - Accompagnement individuel 12h00
 - Jury post-VAE 1h00
 - **Parcours complet OPTION 3**
 - Entretien de positionnement 1h30
 - Formations complémentaires 28h00
 - Temps collectifs 18h00
 - Accompagnement individuel 14h00
 - Jury post-VAE 1h00

- **Parcours partiel OPTION 4**
 - Entretien de positionnement 1h30
 - Formations complémentaires 0h00
 - Temps collectifs 1h00 (préparation à l'oral)
 - Accompagnement individuel 4h00
 - Jury post-VAE 1h00

- **Parcours partiel OPTION 5**
 - Entretien de positionnement 1h30
 - Formations complémentaires 14h00
 - Temps collectifs 1h00 (préparation à l'oral)
 - Accompagnement individuel 6h00
 - Jury post-VAE 1h00

- **Parcours partiel OPTION 6**
 - Entretien de positionnement 1h30
 - Formations complémentaires 28h00
 - Temps collectifs 1h00 (préparation à l'oral)
 - Accompagnement individuel 8h00
 - Jury post-VAE 1h00

- **OPTION FOAD (DISANTCIEL)**
 - Entretien de positionnement 1h30
 - Formations complémentaires 0h00
 - Temps collectifs 0h00
 - Accompagnement individuel 14h00
 - Jury post-VAE 1h00

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement collectif et individuel
- Echanges entre pairs
- Travail individuel et en sous-groupes
- Mises en situation
- Renforcement formatif selon les besoins du candidat

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour les agents de la fonction publique :

- Justifier d'une expérience en rapport avec le certificat ou diplôme visé (1607h).
- Avoir obtenu de l'ASP (Agence de Services et de Paiement) ou du Rectorat une notification administrative de recevabilité du livret 1.
- Avoir déposé un dossier d'inscription (démarches administratives, calendrier, financement...) auprès du CRFPE.

Pour les salariés du secteur privé, demandeurs d'emploi, bénévoles ou aidants familiaux :

- S'inscrire sur le portail France VAE : <http://www.vae.gouv.fr>
- Rencontrer l'architecte accompagnateur de parcours VAE afin d'étudier la faisabilité du projet et, le cas échéant, contractualiser l'accompagnement.
- Envoyer le dossier de faisabilité au certificateur (étape obligatoire du parcours VAE), qui prononce un avis de recevabilité ou de non-recevabilité.
- Commencer la rédaction du Livret 2, en lien avec le diplôme visé, sur une durée de 6 à 8 mois, avec l'accompagnement prévu.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etape 5 : Entretien avec le jury composé d'un formateur et d'un professionnel. Cela pour finaliser le parcours VAE, en vérifiant si les compétences acquises par le candidat sont en lien avec le référentiel du diplôme. *(Les dates des entretiens dépendent de la DREETS)*

DÉLAI D'ACCÈS

Les demandes d'inscription peuvent se faire tout au long de l'année.

LIEU ET DATE (DE DÉBUT D'ACCOMPAGNEMENT)

Les accompagnements collectifs sont réalisés au CRFPE.
Un groupe démarre tous les 2 mois environ, tout au long de l'année.

Les accompagnements individuels sont réalisés en présentiel ou en distanciel.



DURÉE

12 à 18 mois maximum



FINANCEMENT

Financement pour le parcours
par le droit commun

- CPF
- Individuel
- Employeur
- France Travail



TARIF

Option 1 : 2160 €
Option 2 : 2670 €
Option 3 : 3180 €
Option 4 : 660 €
Option 5 : 1170 €
Option 6 : 1680 €.

Option FOAD : TARIF UNIQUE 1550 €

*Dans une logique d'individualisation des parcours, une proposition personnalisée
sera faite à l'issue de chaque entretien de positionnement (devis personnalisé,
ajusté au besoin de chaque candidat)*

CONTACT

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

CONTACTEZ-NOUS



formationcontinue@crfpe.fr



www.crfpe.fr



03.20.14.93.06



CRFPE
465 rue Courtois
59000 LILLE

SIRET : 78370779700024